

Tarifs 2024-2025

Pour les nouveaux : 1 cours d'essai offert pour le Qi Gong ou le Tai Chi Chuan, et 1 cours d'essai pour le Yoga au tarif de 5 euros. Essai supplémentaire possible pour 10 euros dans une autre discipline et/ou avec une autre enseignante.

Votre Comité d'entreprise prend parfois en charge les cours, renseignez-vous!

Tarif des cours de Qi Gong, Tai Chi Chuan, et Yoga de l'association Fleur'essence :

Engagement à l'année, tarifs pour 1h15 de cours hebdomadaire, abonnement valable du 9 septembre 2024 au 22 juin 2025 (selon les effectifs, certains cours pourraient être regroupés la semaine du 16 juin).

Pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés, ni le vendredi de l'ascension.

Possibilité de rattrapage : en cas d'absence à une séance, vous pouvez venir rattraper sur un autre cours de l'association, dans l'année (ou le trimestre) de votre abonnement. Pour les jours fériés, nous vous offrons cette même possibilité de venir rattraper.

	Engagement annuel	Cas spécifiques Engagement courte durée possible uniquement sous conditions, sur validation préalable du bureau, et sous réserve des places disponibles.
Adhésion pour tous (valable du 1er septembre 2024 au 31 août 2025)	10 euros / an	10 euros / an
Tarif normal QI GONG/ TAI CHI CHUAN (cours d'1h15)	300 euros / an	Cas spécifiques: Femmes enceintes, Garde alternée des enfants, Déménagement ou Opération prévus, Demandeurs d'emploi aux ressources supérieures à 1020 euros et ne pouvant prendre un engagement annuel Trimestre: 125 euros
		Nombreux déplacements professionnels : possibilité de Carte de 10 cours : 145 euros
Tarif réduit* QI GONG/ TAI CHI CHUAN ressources comprises entre 1020 et 1430 euros net/mois*	262 euros / an	Demandeurs d'emploi aux ressources* comprises entre 1020 et 1400 euros et ne pouvant prendre un engagement annuel Trimestre : 109 euros
Tarif réduit solidaire** QI GONG/ TAI CHI CHUAN étudiants et ressources inférieures à 1020 euros net/mois**	225 euros / an	Etudiants ayant des stages prévus, Demandeurs d'emploi aux ressources** inférieures à 1020 euros et ne pouvant prendre un engagement annuel Trimestre: 94 euros

YOGA (cours d'1h15 ou 1h selon les créneaux) suite YOGA	320 euros / an	Cas spécifiques : Femmes enceintes, Garde alternée des enfants, Déménagement ou Opération prévus, Demandeurs d'emploi aux ressources supérieures à 1020 euros et ne pouvant prendre un engagement annuel Trimestre : 133 euros Nombreux déplacements professionnels : possibilité de Carte de 10 cours : 155 euros
Tarif réduit* YOGA ressources comprises entre 1020 et 1430 euros net/mois*	280 euros / an	Demandeurs d'emploi aux ressources* comprises entre 1020 et 1400 euros et ne pouvant prendre un engagement annuel Trimestre : 116 euros
Tarif réduit solidaire** YOGA étudiants et ressources inférieures à 1020 euros net/mois**	240 euros / an	Etudiants ayant des stages prévus, Demandeurs d'emploi aux ressources** inférieures à 1020 euros et ne pouvant prendre un engagement annuel Trimestre : 100 euros
2 cours hebdomadaires : Votre 2e cours à -50% !	 Qi Gong + Tai Chi ou 2 cours Qi Gong ou 2 cours Tai Chi : 450 euros/an (réduit 394 / solidaire 337,5) Qi Gong ou Tai Chi + Yoga : 465 euros/an (réduit 407 / solidaire 349) 2 cours Yoga : 480 euros/an (réduit 420 / solidaire 360) 	2e cours Qi Gong + Tai Chi ou 2e cours Qi Gong ou 2e cours Tai Chi au trimestre : 62,50 euros / trimestre 2e cours Qi Gong + Yoga au trimestre : 64,50 euros / trimestre 2e cours Yoga au trimestre : 66,50 euros / trimestre NB : pour les tarifs réduits, nous contacter

^{* &}lt;u>Tarif réduit</u>: pour les personnes ayant des ressources comprises entre 1020 et 1430 euros net/mois (montant pouvant être mis à jour en cours d'année en fonction de l'évolution du montant des minimas sociaux tels que le SMIC, l'AAH et l'ASPA).

Calcul prenant en compte toutes les ressources cumulées : revenus et aides sociales : salaires, revenus d'auto-entreprise, retraite, chômage, RSA, RSA de complément, APLs, ASPA, AAH,...

Calcul prenant en compte toutes les ressources cumulées : revenus et aides sociales : salaires, revenus d'auto-entreprise, retraite, chômage, RSA, RSA de complément, APLs, ASPA, AAH,...

- **Besoin d'échelonner votre paiement**? Nous contacter avant de vous inscrire
- Nouveaux inscrits à l'association arrivés en cours d'année, entre novembre et juin : règlement au prorata possible (+10%), voir grille tarifaire des inscriptions en cours d'année.

^{** &}lt;u>Tarif réduit solidaire</u>: pour les étudiants et les personnes ayant des ressources inférieures à 1020 euros net/mois (montant pouvant être mis à jour en cours d'année en fonction de l'évolution du montant des minimas sociaux tels que le SMIC, l'AAH et l'ASPA).